

## Bibliothèque de Rosenwiller

Contact : Odile Weisskopf  
et Simone Einhart

☎ : 03 88 50 73 69  
(aux heures d'ouverture)

✉ : bibliothequerosenwiller@wanadoo.fr



Photo-souvenir de la soirée *Lecture sous les Etoiles* du vendredi 1er juillet.



Lecture, poésie et chant, le tout sur quelques notes de musique, ont ponctué une excellente soirée.

### Prochaines pauses-lecture :

➤ samedi 10 septembre et samedi 12 novembre

Venez nous rejoindre pour partager vos lectures de l'été, ou tout simplement écouter, vous détendre et vous évader !

Horaires : de 17h à 19h

Cordiale bienvenue à tous.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site de la commune, rubrique *vie pratique* puis *bibliothèque*.

**Horaires d'ouverture** : - lundi de 18h à 20h  
- samedi de 13h30 à 15h30

## SORTIE D'AUTOMNE ASCR

### Rando d'automne :

- dimanche le 2 octobre. Vous pouvez d'ores et déjà vous réserver la date.  
Plus d'infos en temps utile et auprès de M. Jean-Georges Huck.



**Votre Mairie** Veillez noter que le secrétariat de mairie sera fermé du 16 au 31 août.

*Vous serez accueillis par Patricia Rohlfshagen, secrétaire*

Lundi : 8h00 à 12h00

Mardi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Mercredi : 8h00 à 12h00

Jeudi : 8h00 à 12h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Samedi : 9h00 à 11h00 les 1er et 3e samedis du mois

Réception par M. le Maire ou l'un de ses adjoints uniquement sur rendez-vous.

Ce bulletin est réalisé par la Commission Communication - Claude Graff, Claudine Huck, Fernande Huck, Jean-Georges Huck, Philippe Wantz

## ENVIRONNEMENT

- Par délibération du 29/04/16, le conseil municipal a décidé d'engager la commune dans une démarche « zéro phyto » initiée par la Région, dont les objectifs sont sanitaires mais aussi environnementaux. Un audit pour évaluer les pratiques d'entretien de nos espaces publics s'est déroulé le 20 juin. Retour de l'audit fin novembre.

- Des **dépôts sauvages**, en forêt, de déchets verts et matériaux divers sont hélas régulièrement signalés en mairie. De tels actes souillent notre bel environnement et relèvent d'un **manque de civisme** élémentaire.

Horaires des déchèteries

➤ <http://www.select-om.com>



## Etat Civil

### Grands anniversaires

- 85 ans : M. Victor DUFFNER, le 2 mai

- 90 ans : Mme Juliette HEIDT, le 27 juillet

### Noces d'Or

- M. et Mme Albert et Anne-Marie MEYER, le 1er août

### Naissances

- Amarin RINIE né le 30 avril au foyer de M. Benoît RINIE et Mme Emilie LECORNU

- Louise MEYER née le 10 mai au foyer de M. Eric MEYER et Mme Mélinda WAGNER

- Jade ESSLINGER-SAVET née le 24 juin au foyer de M. Julien ESSLINGER et Mme Isabelle SAVET

### Décès

- M. Charles JOST, le 22 juin, à l'âge de 93 ans

- Mme Germaine MEYER, le 1er juillet, à l'âge de 88 ans

### Nouveaux arrivants

- M. et Mme Alain et Julie PELASCINI, le 20 mai

## Mairie de Rosenwiller

2 Place de l'Eglise

67560 Rosenwiller

Tél : 03 88 50 41 66 Fax : 09 70 06 87 93

### Nouvelle adresse mail

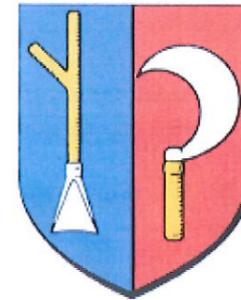
Email : [secretariat@rosenwiller.com](mailto:secretariat@rosenwiller.com)

Notre site : [www.rosenwiller.com](http://www.rosenwiller.com)

## Locations salles communales

Veillez vous adresser à M. Jean-Georges Huck, adjoint - Tél : 03 88 50 73 21 ou 06 89 37 25 77

## Commune de Rosenwiller



N° 32 - juillet 2016

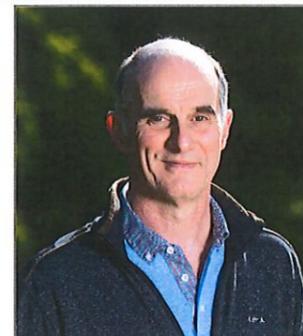
# S'Gemeinerat Blattel



Photo Jean-Claude Huck

## Bulletin d'information communal

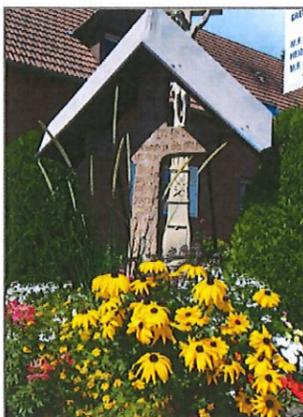
### Le mot du Maire



### Dossier: Salle Communale



Cigogne en convalescence...



Chers habitants de Rosenwiller,

Habituellement, j'ouvre cet éditorial en vous parlant de la météo ou de notre bel environnement. Face aux événements terroristes dramatiques qui frappent notre pays et tellement de personnes, de familles, je souhaitais partager avec vous ma sollicitude pour celles et ceux qui sont victimes de ces actes ignobles. Ne nous laissons pas entrainer vers le populisme car, plus que jamais, c'est l'unité qui nous permettra de conserver nos libertés.

Le dossier qui a été choisi pour ce bulletin est une présentation du programme de rénovation complète de notre bâtiment communal, place de l'église. Vous verrez qu'il s'agit de répondre à des exigences réglementaires mais également de pallier la vétusté d'un bâtiment qui compte environ 40 années de service. L'objectif final est de remettre à disposition des différents utilisateurs un bâtiment attractif, conforme aux normes, fonctionnel et localisé au cœur du village.

Notre aire de jeux, située dans la zone de loisirs du Wisch, date de 1993 et sera, elle aussi, entièrement rénovée. Les différents jeux seront remplacés, un sol souple sera mis en place sous les agrès et l'espace sera clôturé. Cette réalisation sera financée par la CCCR dans le cadre de ses compétences.

Je souhaitais partager avec vous le succès de notre cantine scolaire qui entame sa troisième année de fonctionnement et permet à bien des parents d'avoir une solution pour la pause déjeuner des enfants. Merci aux bénévoles de l'association qui s'impliquent au quotidien pour la gestion de la structure.

Les différentes manifestations festives des Pompiers, Club des Jeunes, Amicale de l'Ecole, ont connu un beau succès. Merci aux organisateurs courageux pour leur implication et leur disponibilité.

Bonne lecture de ce bulletin et continuez toutes et tous à profiter de l'été.

Votre Maire,

Philippe Wantz

## Arrivée du gaz à Rosenwiller

L'événement serait presque passé inaperçu. **Jeudi 21 juillet**, des essais d'étanchéité du réseau reliant Rosheim à Rosenwiller ont été menés durant la matinée et les **premières flammes** ont jailli d'une torchère. Ces essais se sont avérés concluants. La prochaine étape est le choix du fournisseur en charge de déployer le gaz dans notre commune.



## Divers



### Route de Gresswiller

Le dernier tronçon de la route de Gresswiller sera mis en enrobé prochainement. L'état de dégradation de la dernière section du chemin a conduit le conseil municipal à décider sa **réfection**. A noter que la section entre l'ancien dépôt de gravats et le 1er ralentisseur sera recouvert d'un enduit de goudron et suivi d'un gravillonnage.

### Sécurité et vitesse

Dans le souci d'améliorer la sécurité, en particulier à l'entrée/sortie principale du village, la commission sécurité a pris avis auprès des services techniques du département et de la gendarmerie, pour prendre quelques mesures simples visant à encourager les personnes pressées à **réduire leur vitesse**.

#### Les actions retenues :

- déplacement du **panneau d'entrée/sortie** d'agglomération au niveau du N°3 route de Rosheim avec vitesse limitée à 50 km/h jusqu'au niveau de l'entrée actuelle, puis 30 km/h

- acquisition par la commune d'un **radar pédagogique**

Nous appelons aussi au sens des **responsabilités** et au **civisme** de chacun. La très grande majorité de nos concitoyens circule à allure modérée dans le village.

### Urbanisme - Rappel

**Avant d'engager des travaux**, contactez la mairie pour les signaler et compléter les documents d'urbanisme qui sont indispensables au niveau légal.

## Rénovation du terrain de jeux

Voilà plus de vingt ans que notre aire de jeux fait la joie de nombreux enfants ! Lieu hautement fréquenté durant les beaux jours, ses installations vieillissent. Dans le cadre de son programme de rénovation des aires de jeux, la Communauté de Communes finance cette année la réfection de l'aire de Rosenwiller.



Les agrès les plus récents seront conservés, les autres seront remplacés par des modèles équivalents, pour que les enfants de tous âges puissent continuer de trouver des activités leur correspondant. Un sol souple sera posé autour des agrès, comme l'exige la réglementation. Une clôture viendra protéger cet espace des intrusions d'animaux errants et facilitera la surveillance des jeunes enfants.

### L'aire sera inaccessible durant les travaux.

**NB** : La commune cèdera gracieusement les agrès non réutilisés. Pour tout renseignement, veuillez vous adresser rapidement au secrétariat de mairie.

## Actualités PLU

Le travail d'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme** suit son cours. Après l'adoption par le conseil municipal du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** qui définit les grandes orientations en matière d'urbanisme sur la commune, deux réunions de consultation ont eu lieu fin juin :

- avec les représentants de la profession agricole
- avec les personnes publiques associées (représentants du Département, du Syndicat Mixte du Piémont des Vosges, de la Chambre d'Agriculture, ...)



Photo Jean-Claude Huck

Une **réunion publique** est prévue courant octobre. La date précise sera communiquée ultérieurement.

## Kermesse de l'école

Jour de fête pour les enfants et leurs familles en ce **dimanche 26 juin**. Comme le veut la tradition, l'amicale de l'école, présidée par Mme Cécile Wisser, a organisé, avec le concours des maîtresses et des autres intervenantes, une journée de kermesse couronnée de succès.

Cette journée a permis de collecter environ 5 000 euros qui alimentent la coopérative scolaire et permettent, entre autres, de financer la classe verte ainsi que la sortie de fin d'année des maternelles. C'est aussi un agréable moment d'échange où les parents s'investissent autour de l'école et qui contribue à resserrer les liens familiaux.

Une belle illustration de la vitalité de notre école communale et de l'engagement de tous.

Merci à M. Nicolas Fried pour la mise à disposition de photos



## Journée citoyenne

**Samedi 4 juin**, des bénévoles se sont retrouvés pour participer à la première **Journée Citoyenne** organisée par la Commission Cadre de Vie. L'objectif poursuivi par cette initiative consiste à mener des travaux ciblés de conservation et d'embellissement de notre cadre de vie et de notre patrimoine culturel.

Des personnes motivées ont rejoint l'équipe du conseil municipal pour une matinée alliant travaux et convivialité.

#### Trois chantiers ont mobilisé les 13 ouvriers :

- le **taillage du lierre** de la grotte de Lourdes
- l'**arrachage des mauvaises herbes** sur les plates-bandes de la route de Grendelbruch et la placette donnant sur le cimetière israélite
- le **débroussaillage** du Lägerbrunnen, préalablement à une mise en valeur paysagère

Comme il se doit, la matinée s'est achevée autour du verre de l'amitié. A noter que ces chantiers ont tous été réalisés à la main. Un grand **MERCI** à tous les participants pour leur disponibilité au service de notre communauté.

Cette opération sera reconduite l'an prochain et nous espérons que les sympathiques témoignages en images ci-contre, encourageront d'autres bonnes volontés à se déclarer.



## Le coût du projet et son financement

Le coût prévisionnel global de la rénovation du bâtiment s'élève à 434 500 euros HT. Ce montant représente l'addition des coûts des trois grandes « familles » de travaux :

1. la mise en accessibilité -----> 130 800 euros
2. l'isolation phonique et thermique -----> 174 200 euros
3. les autres travaux indispensables -----> 129 500 euros



Les travaux de mise en accessibilité, les travaux d'isolation et l'installation d'un chauffage performant pour atteindre la norme BBC permettent à la commune d'être éligible à des subventions de la part de divers partenaires financiers.

Nous avons constitué bon nombre de dossiers pour solliciter des aides financières et à terme, en fonction des retours, il devrait rester environ 200 000 euros HT à la charge de la commune.

### Qui sont nos financeurs ?

- **l'Etat**, au travers de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et de la DSIPL (Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local)
- **la Région**, dans le cadre du plan climat-énergie et de la relance économique
- **le Pays Bruche-Mossig-Piémont**, en relation avec le *ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie*, grâce à l'opération TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte), dans le cadre de la loi pour la transition énergétique



RECU LE 17 JAN 2016

La ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations Internationales sur le climat

Ségolène Royal Paris, le 14 juin 2016

**TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTÉ**  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

**Objet :** Territoires à énergie positive - versement de l'avance de 40 %  
Maires et Mesdames les élus des territoires,

J'ai créé le concept de « Territoires à énergie positive pour la croissance verte », dans le cadre de la loi pour la transition énergétique. Un appel à projets a permis d'identifier environ 400 territoires qui, comme le vôtre, se sont engagés dans des actions pilotes. Un fonds pour la transition énergétique finance ces actions.

Les actions innovantes sur lesquelles votre collectivité s'est engagée, m'ont conduit à vous intégrer pleinement au dispositif des « TEPCV ».

Nous avons très récemment signé la convention à travers laquelle vous vous engagez à mettre en œuvre le programme d'actions que vous avez défini.

Je vous rappelle que vous pouvez dès à présent demander le versement d'un acompte de 40% auprès des services de la DREAL et de la direction régionale de la Caisse des Dépôts.

Je souhaite vous redire ma conviction que c'est par des initiatives comme celles que vous lancez que la France réussira à relever les défis de la transition énergétique, de la préservation du climat, et d'un nouveau modèle de croissance respectueux des ressources naturelles et créateur d'emplois dans les territoires.

Vous pouvez compter sur mon engagement à vos côtés pour réussir cette transition en protégeant, et se souvient des centaines de projets conduits par les forces vives des territoires, en appui sur ma loi de Transition Énergétique.

Bonne nuit,  
Ségolène ROYAL  
Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

Lettre de Mme la Ministre nous annonçant l'octroi d'une aide financière pour notre projet

Le projet de rénovation de la mairie a été intégré dans le même appel d'offres afin de réaliser des économies de moyens, l'ensemble représentant un projet global.

L'équipe de maîtrise d'œuvre, *mSteger architecte* et *Tand'M architectes*, associés aux bureaux d'études *FIBE* et *IDthermique*, assure de ce fait l'élaboration et le suivi du double-projet.

Un prochain dossier dans notre bulletin municipal vous présentera le projet de rénovation de la mairie.

### Le planning des travaux

Le chantier du bâtiment communal démarrera durant l'automne et doit durer un an. S'ensuivra la rénovation de la mairie.

**Les locaux, hormis la salle de cantine et sa cuisine adjacente, seront indisponibles pendant toute la durée du chantier.**

## DOSSIER : Rénovation de la Salle Communale

Le projet de rénovation de la salle communale a vu le jour suite à l'annonce de l'obligation faite aux communes de mettre en place un Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée - voir Bulletin N°29) pour les bâtiments recevant du public sous peine de se voir interdire de les utiliser à cette fin, à moyen terme.

Ce bâtiment, situé au centre du village, remplit des fonctions essentielles pour notre communauté au travers des trois salles qui l'équipent. Il abrite le service de cantine/garderie, sert de cadre aux manifestations

communales et associatives, offre un bel espace aux fêtes de familles et permet la tenue d'expositions et de conférences.

En termes de surface, il donne satisfaction pour 90% des utilisations qui en sont faites. Aussi, la nécessité de mener des travaux de mise en accessibilité a amené le conseil municipal à identifier les autres travaux nécessaires afin que ce bâtiment puisse continuer de répondre à sa vocation pendant encore de longues années.

### Le projet

Postes identifiés	Réponses apportées
1. mise en accessibilité	➤ rampe d'accès, ascenseur, toilettes adaptées, signalétique
2. sécurité incendie	➤ création d'un espace d'attente sécurisé à l'étage et utilisation de matériaux coupe-feu, alarme incendie
3. confort thermique et acoustique (en particulier la grande salle)	➤ mise aux normes BBC dans le cadre d'une rénovation (isolation, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation ...), double hauteur pour la salle polyvalente, mise en œuvre de matériaux offrant une meilleure qualité phonique
4. économie d'énergie	➤ ventilation double-flux, chauffage par chaudière à gaz, radiateurs et caissettes plafonniers à l'étage, éclairage LED - à terme, le coût énergétique du bâtiment sera divisé par 4, dans les conditions d'utilisation actuelles
5. vétusté	➤ réfection de la toiture et renforcement de la charpente, mise aux normes du circuit électrique, réfection du rez-de-chaussée pour faciliter la circulation entre toutes les salles et bénéficier des infrastructures communes (toilettes, coin cuisine, ascenseur), installation fixe de matériel de vidéoprojection

➤ *esquisse en 3D de la salle communale rénovée selon le plan validé par le conseil municipal.*

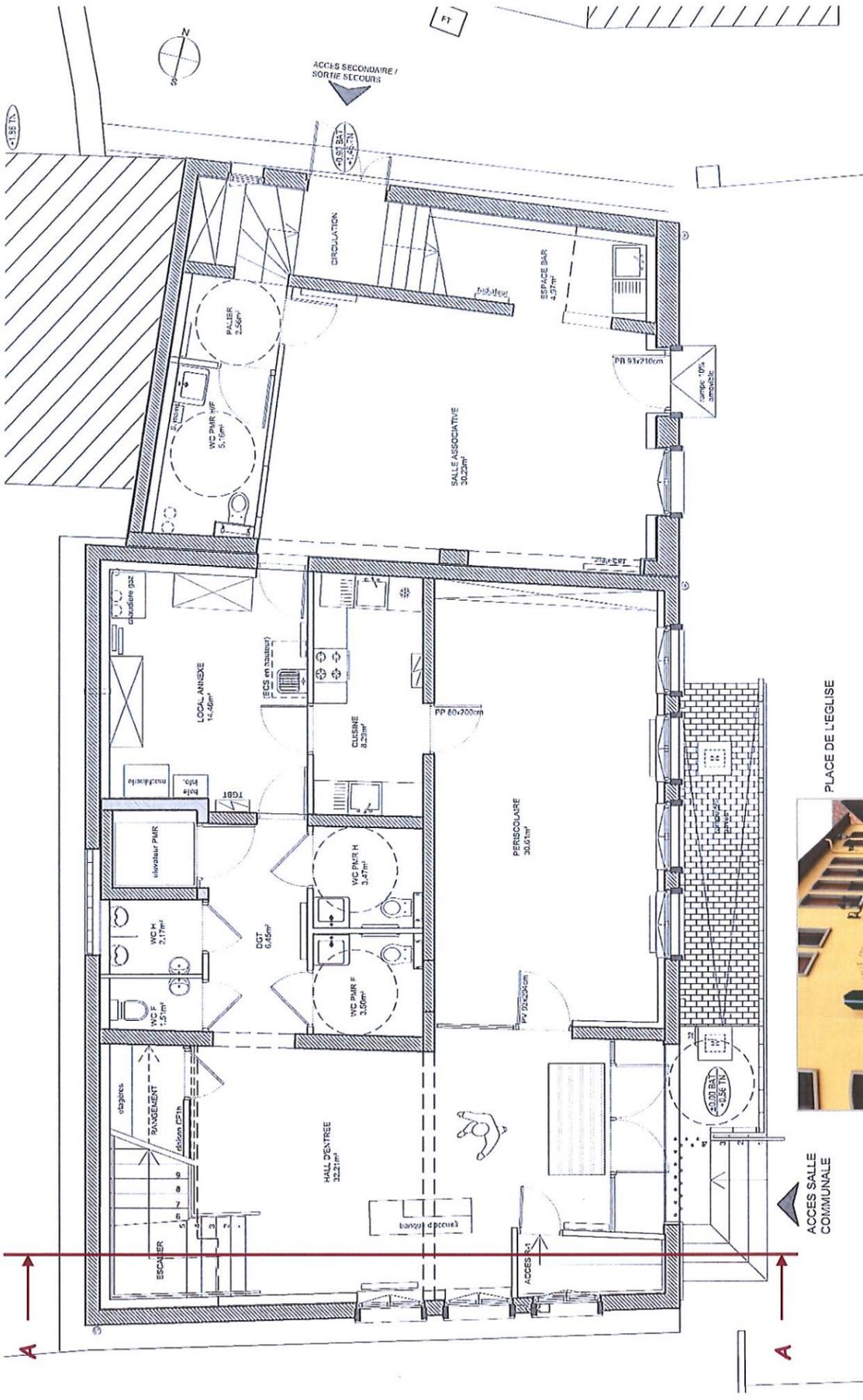
### A remarquer :

- le gain de volume de la salle et les pièces de charpente apparentes
- le sas d'entrée, à droite
- l'espace réglementaire d'attente sécurisé, au fond à droite
- le bar, au fond à gauche



Illustration par Tand'M architectes

## Rez-de-chaussée



*Un photomontage pour mieux se représenter l'entrée équipée d'une rampe d'accès.*

PLACE DE L'EGLISE

ACCES SALLE COMMUNALE

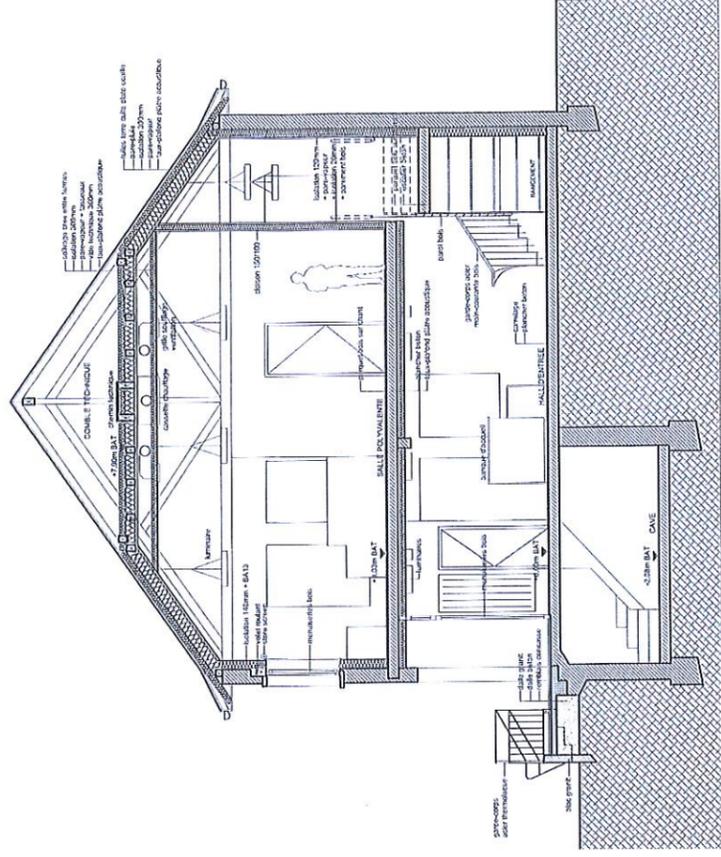
**Sur cette double-page, les plans du rez-de-chaussée et de l'étage.**

Une coupe du bâtiment permet d'apprécier la hauteur sous plafond de la grande salle.

A remarquer : l'espace d'accueil spacieux au rez-de-chaussée et l'aménagement favorisant la circulation entre les salles pour offrir un meilleur confort aux utilisateurs des locaux.

**Ces plans seront publiés sur le site de la commune, [www.rosenwiller.com](http://www.rosenwiller.com)**

## Etage



**Coupe AA**

